



Noix

N°08
27/06/2025



Animateur filière

Aline BEZ
FREDON Nouvelle-Aquitaine
aline.bez@fredon-na.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Bulletin disponible sur les sites : bsv.na.chambagri.fr ; www.mp.chambagri.fr

et le site de la DRAAF

draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :

Formulaire d'abonnement au BSV

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Tableau d'analyse de risque

Aucun	Faible	Modéré	Fort	Alerte
-------	--------	--------	------	--------

Bioagresseurs	Semaine du 21 juin au 27 juin	Semaine du 28 juin au 04 juillet
Carpocapse		
Mouche du brou		
Anthraxose	Contamination secondaire	Si orage ou pluies
Bactériose	Contamination secondaire	Si orage ou pluies

- **Carpocapse** : la période à risque élevé d'éclosions s'achève.
- **Mouche du brou** : Pose des pièges à prévoir dès que possible.
- **Anthraxose** : Des contaminations secondaires peuvent avoir lieu lors des épisodes pluvieux dans les parcelles contaminées.
- **Bactériose** : Risque de contamination sur des rameaux et fruits blessés (par le vent, la grêle) en parcelles infestées.

Alerte organisme de quarantaine prioritaire : *Popillia japonica*

Popillia japonica ou scarabée japonais, est un coléoptère originaire d'Asie extrêmement préoccupant compte tenu de ses capacités à s'attaquer à une très grande diversité de végétaux et à proliférer rapidement.



Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Grand Sud-Ouest Noix N°8 du
27/06/2025 »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

**BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL**
ÉCOPHYTO

Données météorologiques

Prévisions du 28 juin au 04 juillet : Source Météo France prévision à 7 jours :

Le temps sera sec avec des températures nettement supérieures aux normales en début de semaine, entraînant de fortes chaleurs. En fin de semaine, le temps deviendra un peu plus perturbé et moins chaud. Risque d'orage prévu dans certains secteurs le 02 juillet.

Les températures devraient également baisser, tout en restant probablement au-dessus des normales de saison. Les minimales seront comprises entre 15 °C et 20 °C, et les maximales entre 26 °C et 38 °C.

	28/06	29/06	30/06	01/07	02/07	03/07	04/07
Creysse (46)	 15° / 35° ↙ 10 km/h	 17° / 37° ↻ 5 km/h	 18° / 37° ➤ 10 km/h	 18° / 37° ➤ 5 km/h	 19° / 37° ➤ 15 km/h	 20° / 34° ↙ 15 km/h	 16° / 28° ↙ 10 km/h
Cenac-Saint Julien (24)	 15° / 35° ↙ 10 km/h	 16° / 36° ↻ 5 km/h	 17° / 36° ↻ 5 km/h	 17° / 36° ↙ 10 km/h	 18° / 37° ➤ 15 km/h	 19° / 32° ↙ 15 km/h	 15° / 28° ↙ 10 km/h
Excideuil (24)	 17° / 34° ↘ 10 km/h	 19° / 36° ➤ 10 km/h	 19° / 36° ➤ 10 km/h	 19° / 36° ↙ 10 km/h	 20° / 36° ➤ 15 km/h 40 km/h	 20° / 31° ↘ 15 km/h	 16° / 26° ➤ 10 km/h
Nailhac (24)	 18° / 33° ↘ 15 km/h	 20° / 35° ➤ 15 km/h	 20° / 36° ➤ 10 km/h	 20° / 36° ➤ 10 km/h	 21° / 35° ➤ 15 km/h	 21° / 29° ↘ 15 km/h	 16° / 26° ↙ 10 km/h
Meyssac (19)	 16° / 35° ↙ 10 km/h	 18° / 36° ↻ 5 km/h	 17° / 36° ↻ 5 km/h	 18° / 36° ↙ 5 km/h	 19° / 37° ➤ 10 km/h	 20° / 32° ↙ 10 km/h	 15° / 27° ↙ 10 km/h

Evolution physiologique

Les noix sont en cours de grossissement pour l'ensemble des variétés et des secteurs.



Fernor – Lara secteur Bétaille
(Crédit photo : J. BEAUFRERE - VALCAUSSE)

Malheureusement, dans certains secteurs, d'importants dégâts ont été signalés à la suite des orages survenus dans la soirée du 25 juin, entraînant notamment des pluies intenses (jusqu'à 40 mm localement) et de violentes rafales de vent ayant déraciné des arbres.

Les communes concernées sont, notamment : Bêlvès, Saint-Cyprien, Sarlat, Marcillac, Salignac, Proissans, Jayac, Cénac et Nabirat (Dordogne).



Arbres déracinés, sectionnés et fruits grêlés
(Crédit photo : A. BOUTY - COOPCERNO)

Ravageurs

- **Carpocapse** (*Cydia pomonella*)

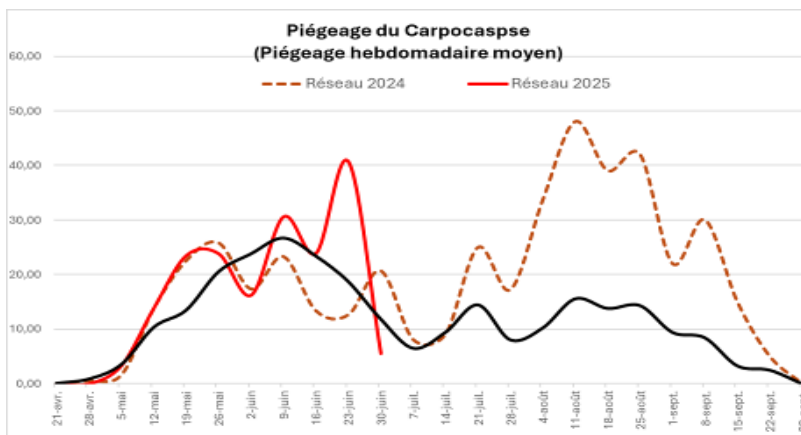
Le graphe ci-dessous fournit les résultats du réseau de piégeage 2025.

Modélisation (biofix au 02/05)

Suivi du vol de la G1

Le premier vol s'achève, au 26 juin, la modélisation DGAL-ONPV/INOKI® indique que, selon la précocité des secteurs :

- **Secteurs précoces** (Lanxade (24), La Roque (24)) : 98 % des émergences de papillons auraient eu lieu, 92 % des pontes auraient été réalisées et 81 % des éclosions seraient déjà survenues.
- **Secteurs intermédiaires** (Creysses (46), Le Lardin (24)) : 96 % des émergences de papillons auraient eu lieu, environ 88 % des pontes auraient été réalisées, et 76 % des éclosions seraient survenues.
- **Secteurs tardifs** (Lubersac (19)) : environ 93 % des émergences de papillons auraient eu lieu, 84 % des pontes auraient été réalisées, et 69 % des éclosions seraient survenues (31 % reste à venir).



Prévision de la G2

	Début du 2 nd vol	Début de pontes	Pic de ponte	Début des éclosions	Pic d'éclosions
Secteurs précoces	2 juillet	05/07	21/07	13/07	28/07
Secteurs intermédiaires	5 juillet	07/07	24/07	16/07	02/08
Secteurs tardifs	11 juillet	12/07	28/07	21/07	07/08

Evaluation du risque

Selon le modèle, la période à risque élevé d'éclosions touche à sa fin.

Le second vol pourrait débuter entre le 2 juillet et le 11 juillet, selon les secteurs. Le début des pontes est estimé entre le 5 juillet et le 12 juillet, également en fonction des secteurs. Les éclosions sont prévues aux alentours du 13 juillet et du 21 juillet.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable ici : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Les nichoirs à passereaux (mésanges, etc) permettent également une bonne régulation des populations de carpocapse. Attention néanmoins à l'impact des traitements sur les oiseaux et leurs oisillons : dans ces situations, il est nécessaire de prévoir un emplacement particulier pour les nichoirs.

Pose des bandes pièges pour le suivi des populations du carpocapse des pommes

En complément du contrôle visuel de niveau d'attaque (comptages réalisés sur 1 000 fruits) en fin de générations, les bandes-pièges permettent d'estimer les populations de larves diapausantes qui passeront l'hiver et donneront les papillons du premier vol de l'année prochaine.

Les bandes sont constituées de 2 couches de carton ondulé (environ 12 à 15 cm de large sur 40 cm de long), protégées éventuellement par un grillage en polyéthylène (pour éviter la dégradation des bandes et la prédation des larves par les oiseaux). Les bandes sont placées sur le tronc des arbres à 20-30 cm du sol. Pour une bonne estimation des populations, il faut 40 bandes par parcelle (jusqu'à 2-3 ha). Les bandes sont réparties au hasard : 30 dans le verger et 10 sur les arbres de bordure. Au moment du relevé, la présence de 0,5 à 1 larve en moyenne par bande est l'indice d'une population potentiellement importante pour l'année suivante. La pose des bandes pièges peut être réalisée dès à présent. Elles seront relevées en fin de saison (octobre-novembre).



Résistances aux produits de protection des plantes :

Dans le cadre du plan de surveillance des résistances 2025, une surveillance de l'évolution des résistances du carpocapse des pommes (*Cydia pomonella*) aux substances actives carpovirusine, emamectine, chlorantanilprole et spinosad est prévue.

En cas de suspicions de résistance à ces substances actives, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour analyse en laboratoire : aline.bez@fredon-na.fr ; 06 24 47 05 07.

Des informations sur les résistances sont disponibles sur le site du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

• Mouche du brou (*Rhagoletis completa*)

Rhagoletis completa, petite mouche d'environ 6 mm originaire d'Amérique du Nord, n'a qu'une génération par an. **La durée de vie de cette mouche est d'environ une semaine, les émergences s'échelonnent de fin juin à début septembre (= durée du vol).** La femelle pond, 4 à 7 jours après l'accouplement, **300 à 400 œufs à raison d'une quinzaine par fruit.**

Un marquage olfactif du fruit ayant déjà reçu des pontes explique que chaque mouche est capable de contaminer plus d'une vingtaine de fruits. L'incubation des œufs prend 5 à 10 jours et le développement larvaire se poursuit durant 3 à 5 semaines dans le brou de la noix. Les larves tombent ensuite au sol et s'enfouissent de quelques centimètres pour y hiverner sous forme de pupes.



Rhagoletis completa
(Crédit photo : FREDON NA)



Dégâts de mouche du brou
(Crédit photo : FREDON NA)

Les dégâts sont dus au développement des larves dans la partie charnue du fruit (le brou de la noix), la rendant molle, humide et noire.

Les premiers signes d'infestation sont de petites taches noires sur le brou créées par la cicatrice de ponte. Ces taches peuvent être confondues avec celles de la bactériose, mais en regardant de plus près, le brou est noirci et non visqueux.

Extérieurement, la peau du brou peut rester intacte mais la partie charnue pourrit et teinte la coquille de la noix, la rendant ainsi impropre à la commercialisation.

Les attaques précoces conduisent ainsi à une chute des fruits et/ou à la production de cerneaux noircis et flétris, mais si la contamination est plus tardive, la dégradation du brou colore la coquille entraînant ainsi un déclassement des noix. **En cas de forte population, une part importante de la récolte (jusqu'à 80 à 90 %) peut ainsi être détruite.**

Piégeage

Le piège, plaque jaune engluée (25x40 cm), doit être posé avant la fin du mois de juin et le plus haut possible à proximité des noix :

- Dans le cas d'un verger contaminé, le piège devra être positionné dans la zone du foyer ;
- Dans les vergers non contaminés, le piège sera installé dans une zone dense du verger, à proximité d'un point d'eau et/ou d'un bois, sur un pollinisateur (Meylanaise) ;
- Idéalement, le piège devra être recouvert d'un grillage pour éviter la capture des chauves-souris et/ou petits oiseaux.



Plaque piège pour la mouche du brou
(Crédit photo : FREDON NA)

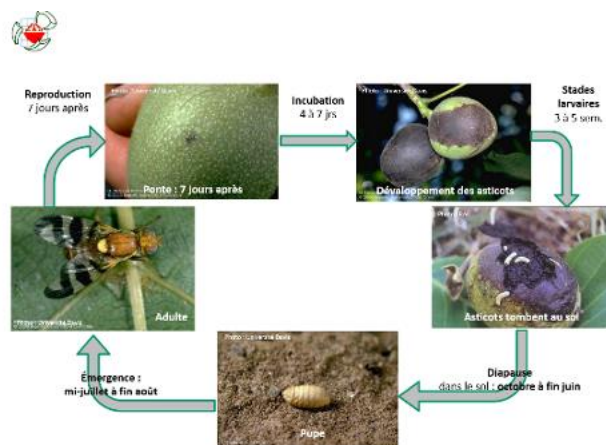
Le piège fera l'objet d'un relevé hebdomadaire jusqu'à la fin du mois de septembre.

Le réseau de piégeage est mis en place. Les 1^{ères} captures ont eu lieu le 24 juin sur le secteur de Sainte-Foy-la-Grande (dépt. 33).

Cycle du ravageur

Modélisation par secteur :

- **Secteur intermédiaire** (Creyse (46), Le Lardin (24)) : début d'émergence prévu fin juin, avec un pic attendu autour du 20 juillet et le 3 Août. Le début des pontes est estimé au 13 juillet, avec un pic autour du 10 août. Les éclosions commenceront environ 2 à 4 jours après les pontes.
- **Secteur tardif** (Lubersac (19)) : début d'émergence prévu début juillet, avec un pic attendu entre le 3 et le 17 août selon le secteur.



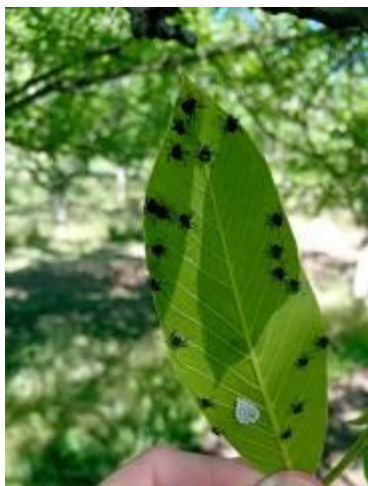
Le début des pontes est estimé au 27 juillet, avec un pic autour du 24 août. Les éclosions commenceront environ 3 à 5 jours après les pontes.

Evaluation du risque

Le vol a débuté. Il est très important de positionner les pièges et de les surveiller régulièrement afin de gérer au mieux la présence de ce ravageur.

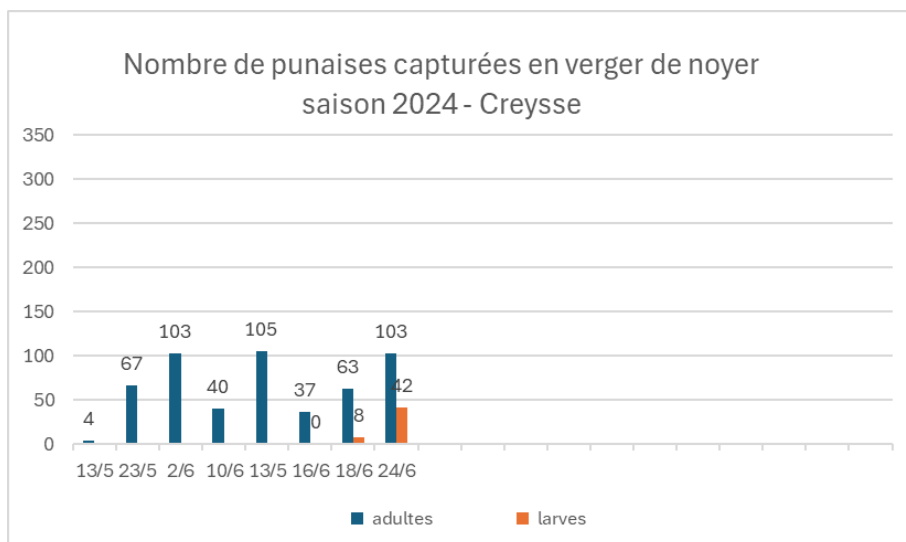
• Punaises phytophages

Deux pièges ont été mis en place dans le secteur de Creysse (46) depuis le 9 mai. Ci-dessous les résultats de piégeage.



Larves de punaise sur noyer

(Crédit photo : J. BEAFRERE – VALCAUSSE)



Pour en savoir plus sur les punaises autochtones et la punaise diabolique, vous pouvez consulter le BSV hors-série « [Punaises phytophages](#) ».

Projet MODHALYS : ce projet porté par FREDON AURA en partenariat avec FREDON Nouvelle Aquitaine et le CTIFL a pour objectif le développement d'un modèle pour améliorer l'analyse de risque lié à la punaise diabolique dans les BSV. Il est financé par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et se terminera en 2027.

Pour en savoir plus : <https://www.fredon.fr/aura/actualites/lancement-du-projet-modhalys>.

• Pucerons (*Callaphis juglandis* et *Chromaphis juglandicola*)

Des foyers de pucerons sont observés en parcelle.



Callaphis juglandis



Foyer de Chromaphis juglandicola

(Crédit photos : A. BEZ - FREDON NA)

Evaluation du risque

Un aspect luisant du feuillage trahira aisément la présence de pucerons.

Les auxiliaires (coccinelles, chrysopes, cantharide ...) qui peuvent être présents dans les vergers, permettent de maintenir les populations de pucerons en dessous d'un seuil critique.

- **Pyrale des caroubes** (*Ectomyelois ceratoniae* ou *Apomylois ceratoniae*)

La pyrale des caroubes ou des dattes est un lépidoptère originaire d'Afrique du Nord qui est présent dans plusieurs zones du bassin Méditerranéen. La larve de cet insecte est très polyphage et peut se développer dans la chair de nombreux fruits : dattes, caroubes, amandes, grenades, pistaches, noix, etc. En 3 à 5 jours, le fruit est complètement dévoré.

En France, les premières captures ont été faites en 2019 dans des vergers de noyers du Sud-Est. Une seule génération serait présente sur le noyer et les dégâts sont similaires à ceux du carpocapse : les larves pénètrent dans les noix et s'y développent en produisant des tas d'excréments à l'intérieur.

Vous pouvez accéder à davantage de photos en consultant ce lien :

http://lepiforum.org/wiki/page/Apomyelois_Ceratoniae

Des pièges sont ou vont être installés d'ici la fin du mois de juin dans plusieurs secteurs de production de noix pour tenter de détecter la présence de cet organisme émergent en France.



Ectomyelois ceratoniae

(Crédit photo : Anses)

Maladies

- **Anthracoses** (*Gnomonia leptospyla* et *Colletotrichum sp.*)

Les symptômes qui apparaissent en ce moment peuvent être dus à *Gnomonia leptospyla* via des contaminations secondaires, mais aussi à *Colletotrichum sp.* via des contaminations primaires puisque ce champignon nécessite une incubation plus longue.

Evaluation du risque

Risque de contamination secondaire lors de pluies. Suivez régulièrement l'évolution des symptômes et les prévisions météorologiques.



Symptômes d'anthracnose sur feuille et de bactériose sur fruit

(Crédit photos : A. BEZ – FREDON NA)

- **Bactériose** (*Xanthomonas campestris pv. Juglandis*)

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité du noyer vis à vis de la bactériose est achevée.

Néanmoins, la bactériose reste présente sur les arbres contaminés et peut se réactiver lors d'épisodes humides. Le risque est alors proportionnel à la réceptivité du végétal : en présence de blessures dues au vent, à une pluie violente ou à la grêle (orages), les bactéries peuvent pénétrer dans la plante et engendrer des dégâts.

Alerte organisme de quarantaine prioritaire : *Popillia japonica*

Popillia japonica ou scarabée japonais, est un coléoptère originaire d'Asie extrêmement préoccupant compte tenu de ses capacités à s'attaquer à une très grande diversité de végétaux et à proliférer rapidement.

Introduit accidentellement en Italie puis en Suisse, à ce jour absent du territoire français, le scarabée japonais fait l'objet d'une surveillance renforcée sur l'ensemble du territoire afin de permettre une détection précoce en cas d'introduction et la mise en œuvre de moyens de lutte visant à sa rapide éradication.



Consultez la fiche d'alerte éditée par le service régionale de l'alimentation (SRAL) N-A :

Tout symptôme évocateur de sa présence **doit être immédiatement déclaré** en joignant des photos aux services officiels (DRAAF/SRAL NA) par courriel à l'adresse : sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr



Auxiliaires

A

FOCUS Auxiliaires

Coccinelles

Insectes appartenant à l'ordre des coléoptères. Elles sont reconnaissables facilement à leurs taches colorées, dans la majorité des cas, lorsqu'elles sont adultes. La famille des Coccinellidae est composée d'environ 6000 espèces, la plus connue en France étant rouge à 7 points (*Coccinella septempunctata*). Chaque espèce a son type d'habitat bien précis.

Cycle biologique

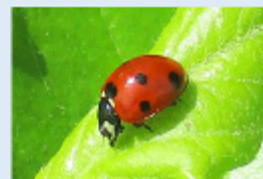
Le stade larvaire dure entre 12 jours et un mois. Elles se transforment ensuite en nymphes pendant une moyenne de 8 jours avant d'atteindre le stade adulte. Leur durée de vie est d'environ 1 an.

A retenir : la larve et la forme adulte partagent généralement le même régime alimentaire ainsi que le même habitat.

Rôle(s) d'auxiliaire

Une majorité des coccinelles est prédatrice de pucerons. La larve comme la forme adulte s'en nourrissent directement sur les plantes attaquées. D'autres consomment des cochenilles (*Rodolia cardinalis*), des acariens (*Stethorus pusillus*) ou encore des mycéliums de champignons (*Psyllobora vigintiduopunctata* utilisable contre l'oidium par exemple).

Plus d'informations sur la page Ephytia INRAe dédiée : <https://ephytia.inra.fr/fr/C/20853/Biocontrol-Coccinelles>



 **Consultez la fiche « Les auxiliaires » du Guide de l'Observateur**

Les notes sont accessibles en cliquant sur le lien ci-dessous :
<https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/notes-nationales-biodiversite>

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Noix/Noisette sont les suivantes :

FREDON Nouvelle-Aquitaine, les Chambres d'Agriculture de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, la station expérimentale de Creysse, les coopératives PERLIM Noix / COOPCERNO / PROMONOIX / LA PERIGOURDINE / CAPEL / SOVECOPE / UNICOQUE/VALCAUSSE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".